





# Rapport moral

Édito	3
Les élus au service de la profession	4
L'Ordre des experts-comptables franciliens en quelques chiffres	5
Les commissions	6
<b>Services régaliens</b>	<b>12</b>
Les RDV au 50	14
Lutte contre l'exercice illégal	15
Journée sur la transmission de cabinet	16
Refonte du stage	16
<b>Services &amp; outils</b>	<b>19</b>
Formation	20
Espace pro	23
Innest	24
Cap Performance	26
<b>Communication et attractivité</b>	<b>28</b>
Premières Journées du e-recrutement	34
Allo impôt et les Universités d'été	35
<b>Accompagnement lors de la crise sanitaire de la Covid-19</b>	<b>37</b>
Le comité Solidaire	38
Appelle un expert	40
<b>Chantiers 2021</b>	<b>43</b>
2 <sup>e</sup> promotion d'Innest	44
LUCA	45
Business game	46
Refonte du site Internet de l'Ordre de Paris Île-de-France	46
SerenitePro	47
UnJobQuiCompte.fr	47
Groupe de travail « les métiers de demain »	48
Cellule Soutenir vos clients en difficulté	48
Le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises	49
<b>Remerciements</b>	<b>50</b>



**Personne n'a été épargné par la crise sanitaire que nous renons de traverser. Nos clients, nos collaborateurs, les experts-comptables ont tous été touchés par cette pandémie planétaire.**



Je veux profiter de ces quelques lignes pour leur rendre hommage et les remercier. Sans l'aide de nos cabinets, peu des mesures exceptionnelles lancées par le gouvernement pour soutenir l'économie n'auraient pu aboutir efficacement.

Quatre mots me viennent quand je pense à cette période difficile : réactivité, mobilisation, résilience, et espérance.

**Réactivité** des cabinets qui, dès le lendemain du confinement, ont su se réorganiser et s'adapter aux conditions d'un télétravail forcé pour assurer la continuité de leurs missions et préserver le lien avec les clients. Réactivité des services de l'Ordre également. Dès les annonces du mois de mars, nous avons lancé des dizaines de webinaires suivis par plusieurs milliers d'entre vous pour répondre à vos légitimes interrogations en présence des administrations concernées. Chaque jour, un kit actualisé vous était adressé reprenant toutes les nouvelles mesures et un site Internet dédié a été créé en 4 jours pour vous orienter parmi les annonces successives et parfois contradictoires. Dès le 16 avril, toutes les formations de l'Asforef étaient accessibles en classes virtuelles.

**Mobilisation** de toute une profession au service du pays. Les experts-comptables se sont engagés sans hésitation aux côtés des administrations pour accompagner au mieux les chefs d'entreprise et leurs salariés totalement déboussolés d'annonces en annonces. Grâce à une centaine de professionnels volontaires et pendant plus de deux mois, nous avons mis en place un numéro vert qui a permis d'orienter des milliers de dirigeants.

**Résilience** des hommes et des femmes du chiffre face à la tempête. Grâce à leur formation et leur expérience, ils et elles ont su rester calme, amortir les chocs et anticiper les difficultés malgré un rythme de travail soutenu, des incertitudes quotidiennes, et un stress constant. C'est dans l'épreuve que nous reconnaissons les vraies natures. Celle des experts-comptables est une véritable force.

**Espérance** enfin, car tout au long de 2020, nous avons accompagné, rassuré, aidé, soutenu et redonné de l'espoir à celles et ceux qui en avaient besoin : nos clients. C'est aussi ce que l'Ordre francilien a souhaité faire. Aller de l'avant et proposer des événements reformatés (journées du e-recrutement, RDV au 50 digitalisés...), créer de nouveaux outils (Espace pro, Lettre de mission automatisée, ...), anticiper les besoins de demain (Innest, Sup'Expertise Paris, cellule d'accompagnement des clients en difficulté...)

Vous retrouverez ces quatre principes tout au long de ce rapport d'activité à travers toutes les actions menées en 2020. J'adresse un immense MERCI à l'ensemble de mes consœurs et de mes confrères ainsi qu'à leurs collaborateurs pour leur engagement sans faille dans cette crise inédite. Je salue également l'excellent travail des élus et des collaborateurs du conseil régional sans qui rien ne serait possible.

**Laurent Benoudiz,**  
Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France



# Les élus de la nouvelle mandature 2020-2024 au service de la profession

# L'Ordre des experts-comptables franciliens

EN QUELQUES CHIFFRES



En 2020, ont été inscrits :



# Les commissions régaliennes

## COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

– Présidée par  
Jean-Marie Thumerelle

## COMMISSION QUALITÉ



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables.

– Présidée par  
Virginie Roitman

## COMITÉ NORMES



A pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions relatives à l'application des normes professionnelles.

– Présidé par  
René Kavel

## COMMISSION DÉONTOLOGIE



Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne.

– Présidée par Vital Saint-Marc

## COMMISSION STAGE ET PRESTATION DE SERMENT



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable. La commission accompagne les stagiaires jusqu'à leur prestation de serment et dans les étapes de fonction dans la profession.

– Présidée par Élodie Cassart

## COMITÉ RÉGIONAL DU STAGE



Étudie les demandes d'inscriptions, de validations de fin de stage, de transferts, de changements de maître de stage, de suspensions, de prolongations et de radiations. Il peut être amené à recevoir des experts-comptables stagiaires qui ne respectent pas les obligations du stage et à prendre des sanctions disciplinaires.

– Présidé par  
Pierre Faucon

## COMMISSION COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES



A pour rôle d'examiner et de valider ou non les demandes de compétences spécialisées formulées par les experts-comptables inscrits à titre principal à l'Ordre Paris Île-de-France (limitées à 3 par expert-comptable). La commission peut être amenée à se prononcer sur toute nouvelle dénomination de compétence spécialisée.

– Présidée par  
Laurent Benoudiz

## CHAMBRE RÉGIONALE DE DISCIPLINE



A pour mission de sanctionner les manquements aux devoirs de la profession, que ces manquements donnent lieu ou non à des sanctions devant les juridictions de droit commun. Elle est composée d'un président désigné par le premier président de la Cour d'appel et de deux membres élus du conseil régional de l'Ordre.

– Assesseurs : Vital Saint-Marc et Delphine Cabon

## COMMISSION RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL



Lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et participe à la prévention de ce délit. Son rôle essentiel est de statuer sur l'ensemble des cas significatifs d'exercice illégal ayant préalablement fait l'objet d'une instruction complète. Pour suivre son actualité : [compta-illegale.fr](http://compta-illegale.fr)

– Présidée par  
Michel Bohdanowicz

## COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DGFIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier (cellule coaching).

– Présidée par  
Nicolas Yakoubowitch

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par  
Delphine Cabon

## COMMISSION ARTICLE 31



Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

– Présidée par  
Jean-Marie Thumerelle

# Administration et finances

## COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Établit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par Max Vermorel



# Performance et évolution de la profession

## COMMISSION INNOVATION

A pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets. La commission apporte également un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale notamment.

– Présidée par Guillaume Proust



## COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CSE.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



## COMMISSION PARITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Propose et met en œuvre des actions concrètes pour assurer une plus grande parité et diversité dans la profession comptable, veiller à une grande visibilité des minorités et sensibiliser les experts-comptables aux atouts de cabinets plus inclusifs.

– Présidée par Aïcha Amejjoud



## COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

– Présidé par Jean-Luc Scemama



## COMITÉ RSE

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle est notamment de sensibiliser les experts-comptables et les entreprises aux atouts de la comptabilité extra-financière et de proposer des outils concrets pour développer ce type de missions.

– Présidé par Jean-François Cottin



## COMMISSION MÉCÉNAT

A pour vocation de promouvoir cette mission d'accompagnement et de proposer conférences et outils pratiques pour sensibiliser les entreprises aux nombreux atouts du mécénat.

– Présidée par Laurent Arrouasse



NEW

## COMITÉ PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DES CLIENTS

Par la mise en place de la cellule "Soutenir vos clients en difficulté" et en partenariat avec les tribunaux de commerce d'Île-de-France, le comité aide les experts-comptables à mieux accompagner leurs clients fortement touchés par la crise, à anticiper les risques et à mettre en place des solutions avant qu'il ne soit trop tard.

– Présidé par Nicolas Yakoubowitch



## COMITÉ ASSOCIATIONS

Lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés.

– Présidé par Jean-François Cottin



## CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES (CIP 75)

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois, le CIP 75 propose des entretiens confidentiels et gratuits, assurés par un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire, pour informer les chefs d'entreprise sur les dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, [www.cip75.fr](http://www.cip75.fr).

– Présidé par Thierry Bacquet



# Communication et attractivité

## COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir.

– Présidée par Caroline Helin



## COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès des chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par Laurent Benoudiz



# Confraternité et relations confrères

## > COMITÉ SOLIDAIRE



Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel.

– Présidé par Patrick Soussana

## > COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par Michel Bohdanowicz

## NEW > COMMISSION JEUNES EXPERTS-COMPTABLES



En coordination avec le club des jeunes experts-comptables, veille à la bonne intégration des jeunes experts-comptables dans la profession, en proposant des conférences et un accompagnement spécifique pour faciliter le démarrage de leur activité, les aider à étoffer leur réseau, leur faire découvrir tous les outils mis à leur disposition par les instances...

– Présidée par Émilie Morio

## > COMMISSION ASSISTANCE CONFRÈRES



A pour mission de venir en aide aux consœurs et confrères dans une situation délicate.

Elle intervient dans les cas suivants :

- administration provisoire des cabinets d'expertise-comptable suite à un décès ou à un empêchement d'exercer,
- problèmes de règlement des cotisations CAVEC,
- étude des demandes d'exonération des cotisations ordinaires, et des cas de consœurs/confrères en difficulté,
- mise en cause ou risque de mise en cause pénale.

– Présidée par Virginie Roitman



## > COMMISSION FORMATION / ASFOREF

L'Asforef, institut de formation des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes franciliens, propose une offre de formation riche et variée, dans tous les secteurs d'activité. Avec plus de 17 000 participants et 32 000 jours auditeurs, l'Asforef s'adresse à tous les membres du cabinet : du jeune collaborateur à l'expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, à l'expert-comptable stagiaire, à l'étudiant mais également au manager, au juriste, au gestionnaire paie, au personnel administratif...

– Présidée par Laurent Benoudiz

# Formation et clubs

## > LES CLUBS

### — CLUB FISCAL

Le club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

– Présidé par Mehdi Hasnaoui



### — CLUB SOCIAL

Le club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

– Présidé par Patrick Benfredj



### — CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.

– Présidé par Serge Anouchian



### — CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉE

Créé en 2019, le club Mission DAF externalisée accompagne les experts-comptables qui souhaitent développer des missions de direction financière. Il propose à ses adhérents des conférences, des outils pratiques, mais aussi l'accès à un réseau social collaboratif pour échanger ses bonnes pratiques et étoffer son réseau.

– Présidé par Hervé Gbego



# Services régaliens

## DÉONTOLOGIE



**1 425**

RÉPONSES

## EXERCICE ILLÉGAL



**112**

NOUVEAUX  
DOSSIERS



**30**

PLAINTES



**14**

CONDAMNATIONS

## COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

### CONCILIATION ET ARBITRAGE



**365**

DOSSIERS  
OUVERTS

### COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



**453**

DOSSIERS  
OUVERTS

### ARTICLE 31



**19**

CONTRÔLES  
VOTÉS PAR  
LE CONSEIL

### DISCIPLINE



**44**

PROCÉDURES  
EN COURS

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19. L'ORDRE FRANCILIEN A RENFORCÉ SES ACTIONS AFIN DE SOUTENIR LES CONSŒURS ET CONFRÈRES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS, NOTAMMENT GRÂCE À SON COMITÉ SOLIDAIRE ET AUX RDV AU 50 QUI ONT CONNU UN NOUVEL ESSOR EN S'ADAPTANT AU FORMAT WEBINAIRE.

# Les RDV au 50

## (Re)découvrir les services de l'Ordre francilien

LES RDV AU 50 ONT CONNU UN NOUVEL ESSOR EN 2020 EN S'ADAPTANT AU FORMAT WEBINAIRE AFIN DE RESPECTER LES CONTRAINTES SANITAIRES. CETTE NOUVELLE FORMULE A RENCONTRÉ UN FRANC SUCCÈS AUPRÈS DES CONSŒURS ET CONFRÈRES ET LES RECORDS D'AUDIENCE EN TÉMOIGNENT : 1 664 EXPERTS-COMPTABLES ONT PU SUIVRE À DISTANCE LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES.

### EN 2020, DE NOMBREUSES THÉMATIQUES ONT ÉTÉ ABORDÉES :

- › **Loi Pacte** : 9 mois après, où en sommes-nous ? Quelles perspectives ?
- › **Déontologie** : le secret professionnel en pratique
- › **Commission des impôts** : les raisons d'y participer
- › **Découvrez comment vous mettre en conformité RGPD** avec Cap Performance
- › **Cap Performance** : venez découvrir la nouvelle version et des outils supplémentaires
- › **Cybersécurité**, adoptez les gestes barrières
- › **Compétences spécialisées** : soyez prêt pour déposer votre demande
- › **La procédure pénale** et votre exercice professionnel
- › **Découvrez comment l'Ordre vous accompagne** dans l'amélioration de la performance de votre cabinet
- › **Connaître et optimiser les outils** mis à votre disposition par l'Ordre
- › **Une cellule d'accompagnement** pour soutenir vos clients en difficultés

### Les RDV au 50 en quelques chiffres



**2 444**

NOUVELLES  
INSCRIPTIONS

POUR 1 564 PARTICIPANTS  
EN 2020



**724**

NOUVELLES  
INSCRIPTIONS

POUR 513 PARTICIPANTS  
AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021

# Lutte contre l'exercice illégal

## Un dispositif et des actions mises en vigueur pour défendre les intérêts de la profession

L'EXERCICE ILLÉGAL EST UN VÉRITABLE FLÉAU AU SEIN DE LA PROFESSION COMPTABLE. TOUT EN PORTANT ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DES ENTREPRISES, IL MENACE ÉGALEMENT L'ORDRE PUBLIC ÉCONOMIQUE ET FAVORISE LA FRAUDE FISCALE ET SOCIALE AINSI QUE DES INFRACTIONS FINANCIÈRES PARTICULIÈREMENT GRAVES.

La répression de l'exercice illégal fait partie des missions régaliennes de l'Ordre. Le rôle de la commission est de mettre en œuvre tous les moyens concourant à la lutte contre l'exercice illégal de la profession. Ses actions s'articulent autour de 2 volets : des actions répressives et des actions préventives.

Grâce à ses actions, la commission a pu obtenir des condamnations avec amendes, emprisonnements et des interdictions de gérer.

- › Le tribunal de Versailles a condamné un illégal à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 € d'amende ;
- › Le tribunal de Nanterre a condamné un illégal à payer 30 000 € d'amende délictuelle ;
- › Le tribunal de Paris a condamné plusieurs illégaux à : 6 mois d'emprisonnement avec port du bracelet électronique ; 10 mois d'emprisonnement avec sursis ; 3 mois d'emprisonnement avec sursis ; l'interdiction de gérer pendant 5 ans ; 140 jours-amende de 50 € ; 7 000 € de dommages-intérêts ; 3 200 € de dommages-intérêts ; 3 000 € de dommages-intérêts accordés à l'Ordre des experts comptables ; 2 000 € d'amende délictuelle ; 20 000 € d'amende à l'encontre d'une société ;
- › Le tribunal de Bobigny a condamné des illégaux à 1 an de prison avec sursis et 10 000 € d'amende. Sa société a été condamnée à 30 000 € d'amende ; 3 000 € d'amende délictuelle ; 1 200 € de dommages-intérêts ;
- › Le tribunal de Créteil a condamné un illégal à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 1 500 € d'amende ; l'expert-comptable complice a été condamné à 6 000 € d'amende correctionnelle.

L'Ordre a recensé plus de 6 000 illégaux au sein de toute l'Île-de-France depuis une vingtaine d'années.

### L'exercice illégal en quelques chiffres



**112**

NOUVEAUX  
DOSSIERS



**30**

PLAINTES



**14**

CONDAMNATIONS

# Journée sur la transmission de cabinet

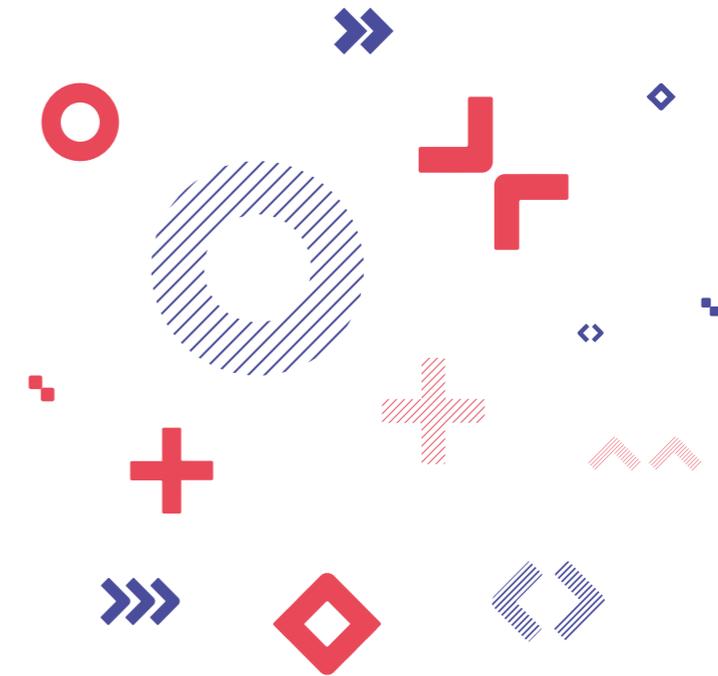
**EN MATIÈRE DE TRANSMISSION D'ENTREPRISE, LES EXPERTS-COMPTABLES  
SONT BIEN PLACÉS POUR SAVOIR QUE L'ANTICIPATION EST CLÉ. COMMENT LA PRÉPARER ?  
QUELLES SONT LES CONTRAINTES LÉGALES ET LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT ?**

L'Ordre francilien a organisé la journée sur la transmission de cabinet afin d'accompagner ses membres à la préparation de cette éventualité. Organisée en 3 axes clés « sécurisez », « évaluez » et « inspirez-vous », cette journée spéciale a permis de faire le point sur l'environnement juridique, fiscal, social et déontologique en matière d'association, sur la rémunération et la prise de participation. Les professionnels du chiffre ont également pu appréhender les différents enjeux relationnels et managériaux de la transmission de cabinet au travers de témoignages de consœurs et confrères.

## Refonte du stage

**LA VOLONTÉ D'HARMONISER L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EST PASSÉE PAR LA CRÉATION  
DE 12 FICHES, MAIS ÉGALEMENT PAR LA CONSTITUTION DE 4 GROUPES DE TRAVAIL COMPOSÉS  
DE 3 CONTRÔLEURS DÉDIÉS À L'ÉLABORATION DE CES CONTENUS PÉDAGOGIQUES.**

En 2020, les contrôleurs ont étudié en situation réelle l'efficacité des nouvelles techniques d'animation proposées. L'objectif principal était de rendre homogènes et interactives ces journées de regroupement. À l'issue de chaque journée, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à l'ensemble des groupes concernés.



# Services & outils

---

L'ORDRE FRANCILIEN EST AU SERVICE DE LA PROFESSION,  
AVEC COMME AMBITION DE GUIDER LES CONSŒURS ET CONFRÈRES  
DANS UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION. EN 2020, L'ORDRE A POURSUIVI  
SES OBJECTIFS NOTAMMENT EN ACCOMPAGNANT DES START-UPS INNOVANTES  
AU SERVICE DES EXPERTS-COMPTABLES GRÂCE À INNEST.

---

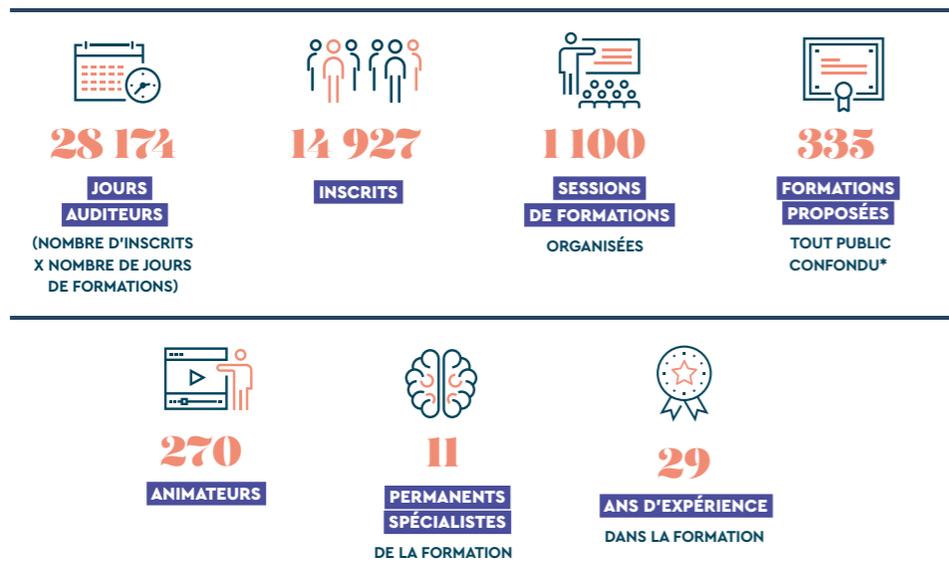
# Formation

## UN INSTITUT DE FORMATION DE LA PROFESSION COMPTABLE

L'Asforef a, tout au long de l'année 2020, poursuivi son travail afin de renforcer, par ses formations, le développement des compétences au sein de la profession francilienne. Des séminaires adaptés et actuels sont proposés pour l'évolution et la sécurité des missions des cabinets, mettant comme toujours l'accent sur la satisfaction clients et sur l'adéquation de son offre à la demande des cabinets.

Les résultats attestent de l'énergie déployée par l'Asforef pour adapter en permanence son offre et confirment, cette année encore, sa place sur le marché de la formation à destination des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

### Quelques chiffres clés sur l'année 2020



\*DU COLLABORATEUR AU PROFESSIONNEL EXPERT-COMPTABLE/COMMISSAIRE AUX COMPTES,  
EN PASSANT PAR LES ÉTUDIANTS, LES EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES.

### QUELQUES FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE 2020 :

- **Confinement oblige, l'Asforef a dû évoluer vers d'autres modes d'enseignement** et a rapidement et massivement « virtualisé » les formations grâce à des plateformes de classe en ligne permettant aux professionnels de continuer de se former durant cette période. Des formations spécifiques ont été lancées à partir du 16 avril sur différents thèmes répondant aux besoins exprimés par les professionnels et en tenant compte de leur obligation de formation.
- **L'année 2020 a été marquée par l'obtention de la nouvelle certification unique des organismes de formation Qualiopi.** L'Asforef a revu l'ensemble de ses process pour démontrer la conformité de son organisation interne avec les exigences du référentiel, notamment la rédaction de procédures sur les différents indicateurs pour harmoniser les pratiques internes, l'amélioration continue et la mesure de l'efficacité de sa démarche.
- **L'Asforef a obtenu, pour la deuxième année consécutive, le Trophée d'Or 2020** des organismes de formation lors de la 6<sup>e</sup> édition du palmarès du Monde du Chiffre, premier baromètre créé pour et par la profession comptable afin d'évaluer ses partenaires fournisseurs, leurs produits et leurs services. Cette année encore, cette reconnaissance est le fruit du travail de toute l'équipe de l'Asforef qui œuvre chaque jour pour délivrer un service de qualité.
- **Les partenariats menés avec l'Université Paris Dauphine et HEC** évoluent vers un référencement des parcours au RNCP. Forts de leurs expériences en ce domaine, ces deux organismes entament cette démarche qui va permettre à l'Asforef de profiter d'une cible élargie au niveau des demandes, d'une visibilité sur l'application CPF et proposer ainsi des formations diplômantes/certifiantes reconnues au niveau national. Deux nouveaux cycles de formation certifiants sont en cours de préparation avec l'université Paris-Dauphine : les certificats « Information extra-financière : reporting, audit et notation » et « Auditer en environnement numérique - Méthodologie et pratique d'audit SI et accompagnement conseil ». Ces parcours viendront compléter l'offre déjà existante au travers des cycles « Executive Master Evaluation, Financement et Transmission d'entreprises » et « Mission directeur financier externalisée : accompagner les directions financières ».

- **Pour répondre à l'enjeu prioritaire de l'évolution des compétences dans les cabinets**, l'Ordre, la CRCC et l'Asforef se sont associés à Sup' Expertise Paris afin de proposer une offre complète en formation initiale et en formation continue. L'école (ancien CFA ACE) ambitionne de devenir l'école de référence pour les cabinets franciliens. Grâce aux synergies mises en œuvre entre l'Asforef et Sup' Expertise Paris, les institutions se donnent les moyens de piloter la formation des collaborateurs au plus près des besoins des cabinets et de mieux les accompagner au quotidien dans leur gestion prévisionnelle des emplois. L'intérêt majeur de ce projet de rapprochement est la création d'une école qui accompagne le développement des compétences pour les étudiants du bac au bac +8 en formation initiale puis tout au long de la vie.

**L'offre DSCG 2020 et 2021 de l'Asforef est construite en partenariat avec Sup' Expertise Paris.** Cette dernière assure toute la partie pédagogique, conceptions des supports et animations des journées de formations tandis que l'Asforef garde la promotion, la commercialisation et la gestion administrative des formations ainsi que la réalisation des intras.

La profession comptable connaissant des mutations sans précédents, l'Asforef repense son catalogue de formation pour être en lien avec les blocs de compétences des métiers de demain et ainsi mettre à la disposition des cabinets une offre par « missions » croisant les compétences. **L'objectif est que les clients découvrent le catalogue de l'Asforef par une entrée « métiers » et « missions »** et non plus uniquement par thématiques (comptable, fiscale, sociale...)

**L'offre 2021 de l'Asforef sera présentée pour l'ensemble des départements de formation sous un format numérique.** Les différents catalogues étant dynamiques, un clic sur la référence permet d'ouvrir la page dédiée sur le site Internet afin de découvrir toutes les informations utiles et de pouvoir procéder directement à son inscription.

# Espace pro

## L'EXTRANET QUI RÉUNIT L'ENSEMBLE DES INTERACTIONS DES EXPERTS-COMPTABLES AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

**Afin de faciliter les échanges avec le conseil régional, l'Ordre francilien a développé Espace pro, un extranet réunissant l'ensemble des interactions des membres avec les services du conseil régional.**

Mis en ligne lors des Universités d'été 2020, Espace pro aura mobilisé l'ensemble des services et l'équipe informatique interne. Cet extranet permet un gain de temps et de dématérialiser de nombreux services.

### LES FONCTIONNALITÉS

#### Inscription en ligne

- Personne physique
- Personne morale
- Stagiaire expert-comptable

#### Visualisation et modifications de vos informations ordinaires

- Fiche individu
- Fiche établissement
- Attestation d'inscription au Tableau de l'Ordre

#### Événements

- Inscription aux événements gratuits de l'Ordre
- Récupération de vos e-billets
- Récupération automatique de vos attestations de présence

#### FAQ

- Recherche par thématique
- Moteur de recherche Messagerie
- Communiquer directement avec les services de l'Ordre ; adressez vos fichiers.



**RDV SUR [HTTPS://ESPACE-PRO.OEC-PARIS.FR](https://espace-pro.oec-paris.fr)**

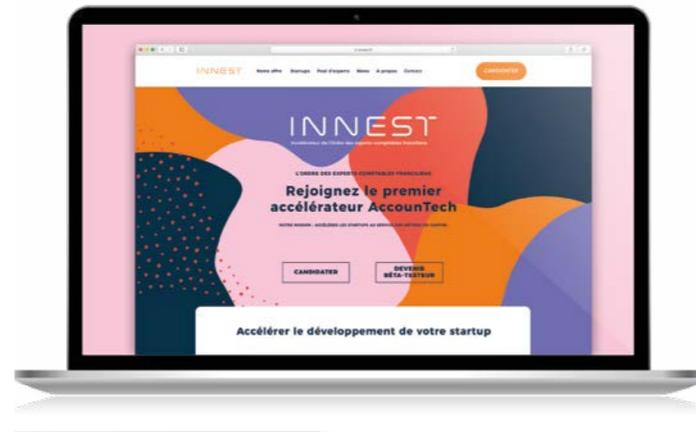
## Innest

### ACCÉLÉRER LES START-UPS AU SERVICE DES MÉTIERS DU CHIFFRE.

Suite à la création en 2018 de PON, la Plateforme des outils numériques qui répertorie l'ensemble des solutions à destination des experts-comptables, l'Ordre a souhaité créer un accélérateur de start-ups permettant de détecter des solutions innovantes et ainsi, participer activement à leur développement, tout en répondant de manière pertinente aux besoins de la profession. En investissant ainsi dans l'AccounTech, les experts-comptables redeviennent maîtres de leur destin et acteurs du changement au sein de la profession.

En 2020, la première promotion de start-ups a été dévoilée, après un appel à candidatures lancé début janvier et clôturé mi-février. Ce premier appel a rencontré un vif succès avec 50 start-ups candidates. Parmi elles, une dizaine de sociétés ont été retenues pour présenter leurs solutions face au jury de sélection d'Innest, constitué de représentants de fonds d'investissement (Blackfin, Breega, et OneRagtime) et d'entreprises partenaires (AG2R La Mondiale, Experts et Finances et Intuit).

Au cœur des problématiques de digitalisation des métiers du chiffre, AbCSR, Capbloc, Evaltonbiz et Juriactes sont les premières lauréates qui ont bénéficié de l'accompagnement sur-mesure et unique développé par INNEST avec un programme en 4 volets (la formation, le mentorat, le bêta-test et la visibilité).



La communauté de bêta-testeurs est l'un des atouts essentiels du programme d'Innest. En échange d'un retour sur utilisation, elle teste les solutions proposées par les start-ups, leur permettant de les adapter le cas échéant, et ainsi répondre au mieux aux besoins de la profession.

### LES 4 START-UPS QUI VONT BOOSTER LA PROFESSION :



**ABCSR,**  
UNE MESURE  
RSE POUR  
VOS CLIENTS

AbCSR propose aux PME et TPE de mesurer leurs contributions RSE ou leur empreinte socioéconomique et environnementale à partir de l'analyse de leurs données financières et ainsi d'orienter leur stratégie.



**CAPBLOC,**  
SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DES AG ET DES REGISTRES LÉGAUX

Capbloc accompagne les experts-comptables dans la dématérialisation des AG et des registres légaux de leurs clients. Capbloc dispose de son propre réseau blockchain et sécurise la dématérialisation de toute la chaîne de gestion de l'actionariat.



**JURIACTES,**  
LA SOLUTION D'AUTOMATISATION D'ÉDITION DES ACTES JURIDIQUES

Son progiciel SAAS favorise les gains de productivité et de compétitivité des cabinets d'expertise comptable et cabinets juridiques. Il assure notamment l'automatisation de la rédaction d'actes juridiques tels que l'approbation des comptes.



**EVALTONBIZ,**  
ACCOMPAGNER LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA CLIENTÈLE

Evaltonbiz développe un outil de construction collaborative du prévisionnel financier. Il évalue et teste la solidité financière d'un projet et facilite le dialogue avec les partenaires financiers des entreprises grâce à une interface accessible à tous.

# Cap Performance

LA PLATEFORME DE RÉFÉRENCE POUR TESTER  
ET DIAGNOSTIQUER GRATUITEMENT VOTRE CABINET

Cap Performance, véritable boîte à outils dédiée aux experts-comptables et commissaires aux comptes, s'est offert une grande mise à jour en 2020. Des nouveautés, au plus près des besoins de la profession, sont venues enrichir le site pour accompagner au mieux les experts-comptables dans leur exercice professionnel, notamment pour le contrôle qualité.

## Les nouveaux outils de 2020



### MES DIAGNOSTICS PERFORMANCE

Pour réaliser le **diagnostic sur mesure** de votre cabinet à partir de questions simples portant sur différents axes de la gestion de votre cabinet (projet de cabinet, performance, RH, développement, missions...).



### MON DOCUMENT UNIQUE

Pour vous accompagner dans la rédaction de votre **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**. Il intègre également un outil d'aide à la rédaction, un diagnostic et plan d'action, et une base documentaire.



### PERFORMANCE ACADEMY

Pour bénéficier d'un **parcours de formation de 6 jours** dispensé par des experts et réparti en 12 modules afin d'optimiser l'organisation de votre cabinet.



### MON DIAGNOSTIC RGPD

Pour mettre en place votre **plan d'action RGPD**, compléter votre manuel cabinet et créer ou compléter votre registre des traitements.



### LE DÉCODEUR DES NORMES

Pour faciliter la **compréhension des textes** et aider les professionnels et leurs collaborateurs à les respecter.



### MON MANUEL CABINET

Pour générer un **manuel de procédures du cabinet**, adapté à vos besoins.



### MA LETTRE DE MISSION

Pour vous permettre de gagner du temps et vous accompagner pas à pas dans l'élaboration de vos lettres de mission conformes et personnalisées.



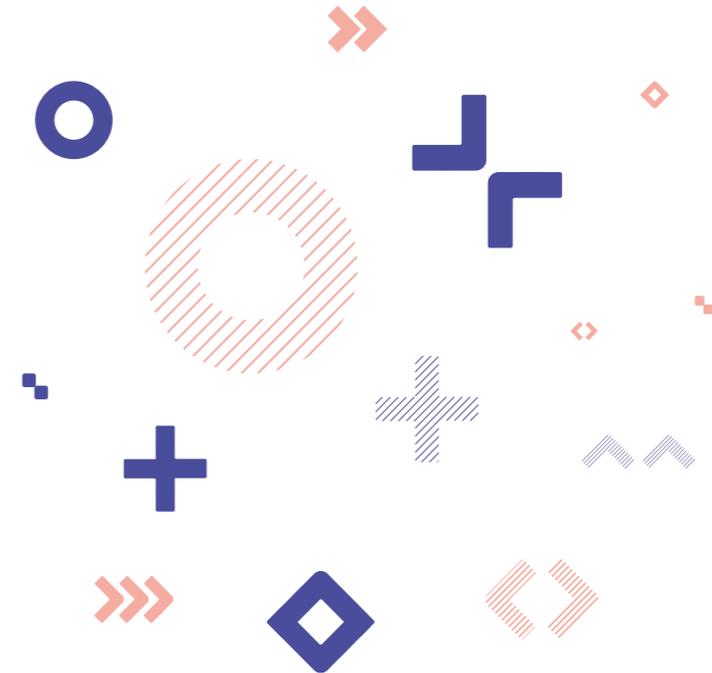
### MON DIAGNOSTIC CONFORMITÉ

Pour vérifier si votre cabinet respecte bien les **normes** et, le cas échéant, suivre les pistes d'amélioration proposées.



### MES OUTILS À TÉLÉCHARGER

Pour retrouver tous **les outils et diagnostics utiles** dans vos missions d'expertise comptable, de commissariat aux comptes ou l'organisation de votre cabinet.



# Communication et attractivité



**121 130**

VISITEURS  
SUR LE SITE DE L'ORDRE  
FRANCIEN



**414 008**

PAGES VUES  
SUR LE SITE  
DE L'ORDRE



**24 000**

MAGAZINES  
«LE FRANCIEN»  
IMPRIMÉS

## RÉSEAUX SOCIAUX

SUR L'ANNÉE



**4 988**

FOLLOWERS  
SUR TWITTER  
(+15% VS 2019)



**19 897**

ABONNÉS  
SUR LINKEDIN  
(+77% VS 2019)



**2 349**

ABONNÉS  
SUR FACEBOOK  
(+20% VS 2019)



**11 954**

PARTICIPANTS  
À NOS ÉVÉNEMENTS

LA CRISE SANITAIRE A BOULEVERSÉ L'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS DE L'ORDRE. EN 2020, NOUS AVONS DÛ NOUS ADAPTER EN LES DIGITALISANT. LES TRADITIONNELLES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ SE SONT DÉROULÉES SOUS UN FORMAT HYBRIDE ET LA SOIRÉE DU RECRUTEMENT S'EST TRANSFORMÉE EN JOURNÉES DU E-RECRUTEMENT.

# 2020

## LOI DE FINANCES

13 JANVIER



## SOIRÉE DU SOCIAL

23 JANVIER



## PETIT DÉJ AU 50

28 JANVIER



## INNEST (JURY DE SÉLECTION)

17 & 18 MARS



## JOURNÉE DE LA PARITÉ

9 MARS



## LANCEMENT DES OPÉRATIONS LIVE « APPELLE UN EXPERT »

1<sup>ER</sup> AVRIL



## JOURNÉE SPÉCIALE ALLO IMPÔT SUR EUROPE 1

3 MAI



## UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

1-3 SEPTEMBRE



## JOURNÉES DU E-RECRUTEMENT

18 & 19 JUIN





## 2<sup>E</sup> SESSION JOURNÉES DU E-RECRUTEMENT

10-11 SEPTEMBRE



## SÉMINAIRE CLUB DAF

1-3 OCTOBRE



## CONGRÈS

2 OCTOBRE



## TRANSFAIR WEEK

16-20 NOVEMBRE

## Et aussi...

- 8 RDV CLUB SOCIAL
- 6 RDV CLUB FISCAL
- 4 CONFÉRENCES, 1 SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL  
ET 4 ATELIERS CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉE
- 5 CONFÉRENCES  
CLUB PATRIMOINE
- 7 JOURNÉES  
STAGIAIRES
- 17 MATINALES

# Focus sur les premières Journées du e-recrutement

DEPUIS 2014, L'ORDRE DE PARIS IDF ET LA CRCC DE PARIS ORGANISENT CHAQUE ANNÉE, « LA SOIRÉE DU RECRUTEMENT », UN ÉVÉNEMENT DESTINÉ À PROMOUVOIR L'ALTERNANCE ET À FACILITER LES RENCONTRES ENTRE LES EXPERTS-COMPTABLES ET LES ÉTUDIANTS.

En juin dernier, compte-tenu du contexte sanitaire, il a fallu se réinventer et imaginer un événement virtuel : « Les journées du e-recrutement ». Un format qui a immédiatement remporté l'adhésion de tous, il sera reconduit 3 fois par an au format distancié, dans le respect des mesures sanitaires qui seront en vigueur.

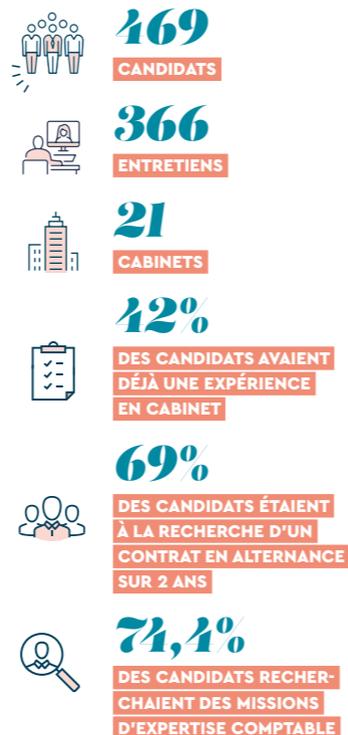
## COMMENT SE PASSENT LES JOURNÉES DU E-RECRUTEMENT ?

Il s'agit d'un événement sous la forme d'un jobdating virtuel sur deux jours. D'un côté, les cabinets qui souhaitent recruter publient une ou plusieurs annonces et proposent des créneaux de rendez-vous à des futurs étudiants. De l'autre, des étudiants motivés, sélectionnés par nos écoles partenaires, s'inscrivent pour les créneaux de rendez-vous sur les postes qui les intéressent. Chaque entretien se fait en visioconférence via la plateforme spécialisée, Seekube.

## LES + DE L'ÉVÉNEMENT

- > Un événement 100% digital
- > Un format innovant pour recruter et booster ses effectifs
- > Une formule sur-mesure selon ses disponibilités

## Quelques chiffres clés de la session de juin 2020



# Alloimpôt et les Universités d'été

LE CONTEXTE SANITAIRE NOUS A POUSSÉ À TRANSFORMER NOS ÉVÉNEMENTS PHARES.

L'édition 2020 d'Alloimpôt s'est tenue sur une journée de consultations téléphoniques, les consultations physiques n'étant pas réalisables dans le respect des mesures barrières. Les Universités quant à elles ont également développé une nouvelle organisation permettant de suivre certains des ateliers et conférences en retransmission live à distance.

Malgré ces conditions, ces deux événements phares de la profession ont rencontré leur public et ont été des succès.

## Quelques chiffres des Universités d'été



# Accompagnement lors de la crise sanitaire de la Covid-19

L'ANNÉE 2020, POUR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, COMME POUR TOUT UN CHACUN A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MARQUÉE PAR LE CONTEXTE SANITAIRE INÉDIT LIÉ À LA CRISE DE LA COVID-19. AFIN DE RÉPONDRE À SES MISSIONS, L'ORDRE A DÉPLOYÉ DE NOMBREUSES MESURES. ENTRE LA MISE EN PLACE D'UN TÉLÉTRAVAIL EFFICIENT, ET LA DIGITALISATION DE L'ENSEMBLE DES RENDEZ-VOUS ET ÉVÉNEMENTS DE SES COMMISSIONS, COMITÉS ET CLUBS, L'ORDRE RÉGIONAL A ÉGALEMENT DÉVELOPPÉ DES OUTILS AFIN DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS SPÉCIFIQUES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE.

# Le comité Solidaire

**Toujours au service des consœurs et confrères en difficulté**

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ MARQUÉE PAR L'ÉLABORATION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE COVID-19. SON OBJECTIF EST DE PROPOSER UN RENFORT TEMPORAIRE DE 40 HEURES ET RENOUVELABLE UNE FOIS SI NÉCESSAIRE, AUX CABINETS RENCONTRANT D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS. CE DISPOSITIF VISE AINSI À ASSURER LA POURSUITE DE LEURS MISSIONS DURANT LA PÉRIODE DE LA CONVENTION.

Les membres du comité Solidaire sont à l'écoute des experts-comptables pour les conseiller, les accompagner et les orienter vers des dispositifs mis en place par le conseil régional ou d'autres institutions professionnelles afin de prévenir les situations de détresse. Un numéro vert : le 0 800 501 201, gratuit depuis un poste fixe est accessible aux experts-comptables franciliens inscrits à l'Ordre. Ainsi qu'une adresse email : [solidarite@oec-paris.fr](mailto:solidarite@oec-paris.fr)



## Le comité Solidaire en quelques chiffres



1

ALERTE APESA



6

CONTACTS AVEC LE COMITÉ SANS ACCOMPAGNEMENT



35

CONTACTS AVEC LE COMITÉ SUIVI D'UN ACCOMPAGNEMENT

AMAROK

Numéro vert de prévention du Burn out :

0 800 501 201 Service et appel gratuits

Étude sur la santé des professionnels du chiffre

APESA FRANCE

(Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë)  
Formation des « sentinelles » : référents pour détecter les risques de suicide  
Évaluation des risques par un professionnel et contact dans les 24h  
5 rdv avec un psychologue pris en charge par l'Ordre



APPEL D'UN PSYCHOLOGUE



SUIVI DE 5 SÉANCES

COMITÉ SOLIDAIRE

Accompagnement confraternel  
Coordination des actions



SUIVI CONFRATERNEL

# Appelle un expert

**DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19, ET EN TANT QUE PARTENAIRES QUOTIDIENS DES CHEFS D'ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS, LES EXPERTS-COMPTABLES FRANCILIENS ONT MIS EN PLACE UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL ET CITOYEN POUR RENSEIGNER LES ENTREPRISES SUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS ÉCONOMIQUES À TRAVERS UN NUMÉRO VERT GRATUIT : 0 8000 65432.**

Une centaine d'experts-comptables se sont mobilisés pour répondre gratuitement aux interrogations des dirigeants sur la mise en œuvre des mesures annoncées par le gouvernement : comment décaler le règlement des différentes charges, quels sont les financements possibles, quelles sont les conditions du chômage partiel... ? Cette opération a permis d'accompagner gratuitement plus de 3 000 chefs d'entreprise.

Ce dispositif était complété d'un site Internet réunissant l'ensemble des informations sur les mesures et dispositifs économiques mis en place pour accompagner les chefs d'entreprise dans la crise du coronavirus. Actualisé quotidiennement par une équipe de juristes et d'experts-comptables de l'Ordre francilien, il propose un kit rassemblant les informations clés liées à la période : rapports des échéances sociales et fiscales, fonds de solidarité, activité partielle... Pour alimenter ces informations au gré des mesures gouvernementales, l'Ordre, accompagné de la DIRECTE, l'URSSAF et la région IDF, a organisé de nombreux webinaires pour aborder des questions spécifiques.

- Nouveaux dispositifs : les aides directes de l'État et la mission des CRP ! - 04/11/2020
- Conférence Soutien aux entreprises : quelles sont les nouveautés - 28/10/2020
- Conférence Difficultés des entreprises, sauvegarde, redressement judiciaire - 15/04/2020
- Conférence PGE et fonds de solidarité - 08/04/2020
- Conférence « Comment faire face à la crise » - 06/04/2020
- Conférence DIRECCTE / Social - 01/04/2020

**APPELLE UN EXPERT**

## LES QUESTIONS LES PLUS RÉCURRENTES ONT PORTÉ SUR :

- Les conditions d'octroi du Prêt Garanti par l'État (PGE),
- Les recours en cas de refus,
- Les conditions de perception de l'aide de 1 500 € du Fonds de Solidarité,
- Les autres aides susceptibles d'être obtenues,
- Les cas de recours et les modalités de mise en œuvre de l'activité partielle...



## Quelques chiffres de l'opération



**32**  
JOURS  
D'OPÉRATION



PLUS DE  
**3 000**  
APPELS



**130**  
BÉNÉVOLES  
MOBILISÉS



**30 000**  
VISITEURS SUR LE SITE  
APPELLEUNEXPERT.FR



PLUS DE  
**800**  
DEMANDES TRAITÉES  
SUR L'ADRESSE  
COVID19@OEC-PARIS.FR



**50**  
RETOMBÉES  
PRESSE  
(LES ÉCHOS,  
PARIS MATCH, TF1...)



**2 262**  
TÉLÉCHARGEMENTS  
DU « KIT COVID »,  
UN DOCUMENT DE 30 PAGES, CONÇU ET  
ACTUALISÉ QUOTIDIENNEMENT PAR L'ÉQUIPE  
JURIDIQUE DE L'ORDRE FRANCILIEN,  
CENTRALISANT L'ENSEMBLE DES MESURES,  
AIDES ET CONTACTS UTILES DÉPLOYÉS PAR  
LES AUTORITÉS PENDANT LA CRISE



**5**  
CONFÉRENCES LIVE,  
SUR LE PGE, L'ACTIVITÉ  
PARTIELLE OU ENCORE SUR  
LA GESTION DU CABINET  
EN TEMPS DE CRISE...  
POUR UN TOTAL  
DE 16 500 VUES



**2**  
MILLIONS  
DE PERSONNES  
TOUCHÉES SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX  
#APPELLEUNEXPERT

# Chantiers 2021

—  
EN 2021, L'ORDRE FRANCILIEN AURA POUR OBJECTIF  
DE CONTINUER D'ACCOMPAGNER LA PROFESSION VERS  
UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, DE SOUTENIR LES CONSŒURS  
ET CONFRÈRES DANS LEUR INSTALLATION, MAIS ÉGALEMENT  
DE LES AIDER DANS LEURS MISSIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES  
EN DIFFICULTÉS.  
—



# Innest

UNE DEUXIÈME PROMOTION  
EN COURS D'ACCÉLÉRATION

Après la réussite de la première promotion, Innest a lancé son second appel à candidatures en janvier 2021, et a recruté 4 nouvelles start-ups.



**Sesha** est une solution en ligne qui met l'intelligence artificielle (IA) au service des cabinets d'expertise comptable et de leurs clients en rédigeant instantanément des analyses claires et compréhensibles de la situation comptable de chaque client, identifiant les points d'attention du dossier et listant automatiquement les pièces manquantes.



**Greenly** est une start-up qui développe une application mobile aidant les particuliers et les entreprises à réaliser leur bilan carbone au quotidien et à réduire leurs émissions plus simplement. Son ambition : aider les experts-comptables à se positionner en tant que pionniers sur la question du bilan carbone des entreprises.



**E-Carry on** est une solution collaborative full web de suivi de la production TVA - bilans - échéances fiscales à destination des cabinets d'expertise comptable. Elle permet d'améliorer l'organisation, le suivi, la transmission des informations et la traçabilité avec les collaborateurs.



**Nüag** est une start-up offrant une technologie permettant de digitaliser les organes de décisions des entreprises (assemblées générales, comités de direction, etc.) tout en garantissant une sécurité sur l'ensemble du processus : pour un gain de temps et de productivité significatif !

[HTTPS://WWW.INNEST.FR/](https://www.innest.fr/)



# LUCA

LE CENTRE D'AFFAIRES  
DE LA PROFESSION

L'Ordre francilien et la CRCC de Paris ont signé un partenariat avec le centre d'affaires Revig Colisée situé rue du Colisée dans le 8<sup>e</sup> arrondissement. Il est destiné exclusivement aux experts-comptables et commissaires aux comptes qui ont besoin d'un bureau ou d'une salle de réunion en plein cœur de la capitale. Disponible à la location dès janvier, les jeunes professionnels bénéficient désormais d'un espace collaboratif proposant différents packages allant de la réservation de salle ponctuelle à la location de bureau privatif.

Une des caractéristiques principales de cette réalisation, qui en est également l'une des conditions préalables, est qu'aucune ressource financière provenant de l'Ordre n'a été et ne sera mobilisée pour la création de LUCA.

Accompagner l'installation des consœurs et confrères fait partie des grands axes de la mandature 2020-2024. Aujourd'hui, c'est en mettant à disposition des moyens pour les cabinets afin de faciliter l'exercice de l'expertise comptable que notre institution agit pour la profession. LUCA illustre parfaitement cette volonté puisque les experts-comptables et commissaires aux comptes disposent désormais de 700 m<sup>2</sup> de bureaux dédiés à la profession au cœur de la capitale. Cet espace de travail collaboratif moderne est parfaitement équipé dans le respect des règles de déontologie et de confidentialité indispensables à l'exercice des professions du chiffre. Ce centre d'affaires permet de disposer d'espaces flexibles avec tout le confort nécessaire pour un environnement de travail agréable et sécurisé. LUCA propose 4 offres allant de la domiciliation au co-working, en passant par la réservation de bureaux privatifs ou de salles de réunion.

## LUCA en quelques chiffres



[HTTPS://WWW.LUCA.PARIS/](https://www.luca.paris/)



## Business game

**Les 25 et 26 mars 2021, l'Ordre francilien a organisé en partenariat avec la CRCC de Paris son premier Business game, porté par la commission Attractivité du conseil régional.**

64 étudiants répartis en 16 équipes de 4 personnes provenant de 8 écoles se sont affrontés lors de ce premier tournoi du genre pour les futurs professionnels du chiffre. Chaque équipe a pris la direction d'une entreprise virtuelle et devait prendre les décisions leur permettant d'être les plus performants. La compétition a été animée par OPTIGEST, un simulateur d'entreprise, animateur du jeu. L'outil donnait aux étudiants des cas pratiques à résoudre, leur demandant de prendre des décisions liées au Management-RH, au Marketing-communication, Audit-gestion-Finance ou encore au Business développement.

Une véritable occasion pour des étudiants en comptabilité de développer des compétences transverses ainsi que leur esprit entrepreneurial. L'enjeu du défi était de faire prendre conscience aux jeunes qu'un expert-comptable est un véritable chef d'entreprise, et que ses missions vont au-delà de la comptabilité. Il est amené à se positionner en tant que gestionnaire et conseiller, en tant qu'associé ou pour le compte de ses clients.

Cet événement aura également été un excellent moyen de développer les relations entre les institutions du monde du chiffre et les écoles.



## Refonte du site Internet de l'Ordre de Paris Île-de-France

**Les technologies et les usages sur le web évoluent constamment. Le site de l'Ordre francilien, oec-paris.fr, requiert une importante mise à jour technique et d'organisation de son contenu.**

Les objectifs de la refonte sont de mieux valoriser les actions et services du conseil régional, d'optimiser le parcours de navigation, d'améliorer la recherche d'information et le confort de lecture.

**LE LANCEMENT DU NOUVEAU SITE EST PRÉVU  
AU COURS DU SECOND SEMESTRE 2021.**



## SerenitePro

**Mis à disposition des professionnels du chiffre en juillet 2021, SerenitePro.fr est un site web sécurisé, qui permet de rassembler de façon confidentielle et dématérialisée toutes les informations essentielles, qui devront être transmises en cas d'incapacité temporaire ou de décès.**

Dernières volontés, codes confidentiels, directives anticipées, messages personnels, informations financières... : Serenite-Pro.fr fonctionne comme un coffre-fort numérique, qui réunit en un point toutes les informations d'ordre personnel et professionnel. Les informations consignées sont confidentielles jusqu'à ce que les circonstances nécessiteraient de les divulguer aux personnes de confiance désignées par les professionnels du chiffre. L'Ordre francilien et la CRCC de Paris mettent à disposition gratuitement la partie professionnelle de la plateforme pour leurs membres.

[HTTPS://WWW.SERENITEPRO.FR/](https://www.serenitepro.fr/)



## UnJobQuiCompte.fr

**Afin de répondre au besoin de recrutement des cabinets, l'Ordre francilien lance en 2021 la plateforme UnJobQuiCompte.fr.**

Ce site Internet présente la profession du chiffre et toutes les filières associées. Construite et rédigée à destination d'un public pré-bac, la plateforme propose un quiz ludique, un annuaire des écoles et présente les différentes passerelles existant entre les parcours d'orientation des métiers de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable. Afin de créer des vocations, elle propose également des témoignages de jeunes professionnels en activité et un agenda des événements liés à la profession.

[HTTPS://WWW.UNJOBQUICOMPTE.FR/](https://www.unjobquicompte.fr/)



## Groupe de travail « les métiers de demain »

Une étude importante a été réalisée pour mieux comprendre les impacts de la « digitalisation » des cabinets, l'automatisation de la production, la banalisation de l'offre historique des cabinets, l'attrition du chiffre d'affaires sur les activités traditionnelles, et des conséquences sur l'évolution des métiers et des compétences au sein des cabinets dans les années à venir.

Un groupe projet exploite actuellement les conclusions de cette étude pour proposer un plan d'actions et ainsi accompagner la profession dans ces changements majeurs dans les années à venir. Cette étude a été financée conjointement par le conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France.

[HTTPS://LESMOULINS.CLUB/ETUDES-DES-MOULINS/](https://lesmoulins.club/etudes-des-moulins/)



## Cellule Soutenir vos clients en difficulté

Dans un contexte de crise sanitaire où les difficultés des entreprises persistent, les chefs d'entreprise ont plus que jamais besoin d'accompagnement et de conseils. Lancée en décembre 2020, la cellule Soutenir vos clients en difficulté donne les moyens aux experts-comptables d'être à leurs côtés. Au cours des derniers mois, la cellule est intervenue à plusieurs reprises pour mettre en contact les experts-comptables avec un juge consulaire du tribunal de commerce du lieu d'activité du client.

La cellule se décline depuis mars 2021 au format newsletter pour répertorier les différentes questions que les experts-comptables sont amenés à se poser dans leurs missions. Elle aborde chaque mois une thématique différente, toujours liée aux difficultés des entreprises. Elle participe notamment au fait de démystifier l'ensemble de ces procédures au travers de questions-réponses succinctes.



## Le Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises

Association à but non lucratif, le CIP est le fruit d'un partenariat inédit entre les instances représentatives des experts-comptables, avocats, juges consulaires, administrateurs et mandataires judiciaires, les chambres de commerce et d'industrie, et les chambres des métiers et de l'artisanat. Il est composé d'une structure nationale et de 60 CIP territoriaux, dont le CIP 75, présidé depuis 2016 par Thierry Bacquet. En 2021, une structure territoriale a vu le jour : le CIP 94.

Grâce à l'engagement bénévole de professionnels, le CIP a donc pour vocation d'accueillir, informer et orienter les chefs d'entreprise, à l'occasion d'entretiens individuels, anonymes et gratuits. Chaque jeudi matin, une équipe pluridisciplinaire composée d'un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire les reçoivent sur rendez-vous et sont à leur écoute pour étudier leur dossier, comprendre leurs difficultés et proposent des solutions concrètes et immédiates pour remonter la pente. Selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité, et le niveau de difficulté rencontré, ils peuvent les orienter vers les procédures amiables ou de sauvegarde et leur donner les contacts utiles pour effectuer les démarches nécessaires.

Chaque année nous pouvons compter sur des centaines de consœurs et confrères pour s'investir et s'impliquer au service de notre profession. Membres de commissions, de comités, ou agissant en tant que contrôleurs de stage, contrôleurs qualité ou conciliateur, votre conseil régional continue de vous offrir un service de qualité et un dynamisme toujours renouvelé.

Au nom des équipes d'élus et de permanents, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des contributeurs pour le temps précieux qu'ils nous accordent, pour leur participation à l'évolution nécessaire et passionnante de notre belle profession.

Laurent Benoudiz

## ***Merci à tous !***

**VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI, CONTRIBUER À LA VIE  
DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCILIENNE ?  
CONTACTEZ-NOUS : JEVEUXPARTICIPER@OEC-PARIS.FR**

**oec-paris.fr**

01 55 04 31 31  
50 rue de Londres  
75008 Paris



OECParis



Ordre des  
Experts-  
Comptables Paris



croecparis



CROEC  
PARIS



Kifftacompta

- JUILLET 2021 -

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**   
Région Paris Ile-de-France